

■ **Malory SA**, précédemment à Genève, CH-660-0025936-2 (FOSC du 12.06.1997, p. 4056). Siège transféré à Villars-sur-Glâne, Route de Moncor 2. Statuts originaires du 12.07.1947, entièrement révisés le 20.12.2004. But: achat, vente, gestion de valeurs mobilières et, en particulier, gestion d'intérêts industriels et commerciaux. Capital-actions: CHF 50'000.—, entièrement libéré, divisé en 50 actions de CHF 1'000.—, au porteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC. Magnenat Dominique, président inscrit, a démissionné, sa signature est radiée. Cotting André-Claude, de St. Ursen, à Avry, est nommé président, avec signature collective à deux. Bühlmann Charles, de Genève, à Tannay, secrétaire inscrit, avec signature collective à deux. Réviseur inscrit: Bureau fiduciaire Charles Gebbs, à Genève.

Journal no 5486 du 23.12.2004
(02617942 / CH-660.0.025.936-2)